

Motion de la commission des travaux: «Pour un aménagement urbain digne de la Ville de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 23 juin 2003, dans le rapport M-221 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à proposer un crédit d'étude visant à l'harmonisation et à la modernisation du mobilier urbain de la ville de Genève qui s'inscrive dans un ou des concepts visant à permettre une bonne lisibilité urbaine de ces diverses composantes.